

Un élève symptomatique répond à la définition de cas possible de COVID-19 s'il répond à 1 ou plusieurs des symptômes suivants :

- **Fièvre** (> 37,5°C en axillaire) sauf si la cause est connue comme par exemple après la vaccination.
- **Toux ou difficultés respiratoires.** Si symptômes connus (par exemple un élève asthmatique) ne doivent pas être considérés SAUF si les symptômes s'aggravent soudainement.
- **Rhume avec possibles petites toux et éternuement ET autres symptômes** tels que douleurs musculaires, fatigue inhabituelle, maux de gorge, maux de tête ou manques d'appétit. Les élèves se plaignant d'un rhume ou d'un nez qui coule à cause d'allergies peuvent aller à l'école.
- **Anomalie de l'odorat et/ou du goût**

Elève symptomatique

Isolement à domicile
Les parents contactent le médecin traitant

Test PCR ou Ag si sympt < 5 jours

Négatif

Retour à l'école sur base de l'état clinique: déterminé par le médecin traitant.

Positif

Isolement de 7 jours après l'apparition des symptômes et retour à l'école à condition de ne plus avoir de fièvre depuis 3 jours et d'avoir une amélioration significative des symptômes. Les parents sont tenus d'informer l'école.
+3 jours de vigilance: limitation stricte des contacts et des activités (retour école).

La collectivité (Si un cas confirmé)

Elèves et adultes/enseignants avec qui le cas n'a pas eu de contact à < 1,5 m pendant +15' ou a eu contact avec port du masque adéquat = **contacts** faible risque**

Pas de test ni de quarantaine. La direction de l'école informe les parents via le moyen de communication usuel (courrier cartable, groupe WhatsApp, Smartschool, etc.): « Il y a un cas positif dans la classe de votre enfant. Veillez, durant 10 jours, à surveiller le développement de symptômes. Il est également recommandé de limiter les contacts sociaux (surtout avec les personnes vulnérables et à risque) et de ne pas participer à des activités récréatives. Si le contact devient symptomatique, suivre procédure pour élève symptomatique.

Elèves et adultes/enseignants avec qui l'élève s'est tenu à < de 1,5m pendant 15 min sans masque (pour lui ou son contact) OU si contact physique OU repas pris en commun = **contact haut risque**

Cas contact entièrement vacciné : Aucun test recommandé, ni de quarantaine. Une contamination ne peut pas être exclue donc période de vigilance de 10 jours (limitation des activités, des contacts sociaux, notamment avec les personnes vulnérables, port du masque= FFP2 recommandé, mesures d'hygiène et distanciation physique).
Cas contact partiellement vacciné: Quarantaine de 7 jours, peut être raccourcie à partir du J4 avec autotest négatif quotidien. Période de vigilance jusqu'au J10 inclus.
Cas contact non vacciné: Quarantaine de 10 jours, peut être raccourci à partir du J7 avec autotest négatif quotidien. Période de vigilance jusqu'au J10 inclus.
Si symptomatique: suivre procédure élève symptomatique.
Si autotest positif= Isolement immédiat et résultat positif à confirmer par un test PCR.

Elève contact d'un cas positif dans le ménage
→ considéré comme contact à haut risque

Si un enseignant/encadrant présente des symptômes et répond à la définition de cas possible COVID-19, il doit être écarté et testé. Si le test est positif, c'est un cas confirmé

Légende des responsabilités:
 = Médecin traitant = SPSE/CPMS-WBE
 = Call center = Parents
 = Médecine du travail

*Veillez-vous référer régulièrement aux modifications de Sciensano:
<https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-procedures>

Cas contact entièrement vacciné : Pas de quarantaine, ni de dépistage systématique.
Cas contact partiellement vacciné: Quarantaine de 7 jours, peut être raccourci à partir du J4 avec autotest négatif quotidien.
Cas contact non vacciné: Quarantaine de 10 jours, peut être raccourci à partir du J7 avec autotest négatif quotidien.
Si autotest positif= Isolement immédiat et résultat positif à confirmer par un test PCR.
Pour tous: autotest recommandé à J10 (fin de la période d'isolement du cas index) + 10 jours de période de vigilance supplémentaire à partir de la fin de l'isolement du cas index (Maximum 20 jours) : limitation des activités, des contacts sociaux, notamment avec les personnes vulnérables, port du masque= FFP2 recommandé, mesures d'hygiène et distanciation physique.
Si l'élève devient symptomatique en cours de quarantaine, il est considéré comme un cas possible. Suivre procédure cas symptomatique.

La collectivité

Contact à faible risque (Port du masque par l'enseignant + pas de contact rapproché > 15 min)

Pas de test ni de quarantaine. La direction de l'école informe les parents via le moyen de communication usuel (courrier cartable, groupe WhatsApp, Smartschool, etc.): « Il y a un cas positif dans la classe de votre enfant. Veillez, durant 10 jours, à surveiller le développement de symptômes. Il est également recommandé de limiter les contacts sociaux (surtout avec les personnes vulnérables et à risque) et de ne pas participer à des activités récréatives. » Si le contact devient symptomatique, suivre procédure pour élève symptomatique.

Si distanciation < 1,5 m pendant + 15 min et mauvais port du masque = **Contact haut risque**

Procédure idem que pour les cas contacts d'un élève symptomatique

NB: Pas de quarantaine, ni de tests si infection récente (< 5 mois).

Dans l'enseignement secondaire (et SUP non UNIF), si une situation est jugée préoccupante par l'équipe PSE (nombre très important de cas et poursuite de l'augmentation), elle prend contact par mail avec l'équipe de surveillance de l'AVIQ/COCOM. L'inspecteur d'hygiène régional prendra éventuellement les mesures supplémentaires jugées utiles.

** = Une personne de contact = toute personne qui a eu contact avec un cas confirmé de COVID-19 dans un délai de 2 jours avant le début des symptômes (ou le test si asymptomatique) jusqu'à la fin de la période de contagiosité.